# Management et Organisation de l'entreprise

**Module Gestion M2** 

Séverine LALANDE Université Paul Sabatier / FSI / Dpt LV-Gestion



### INTRODUCTION

- I. Qu'est ce qu'une entreprise et quels sont ses objectifs?
- II. La diversité des entreprises
- III. Le cycle de vie de l'entreprise
- IV. L'entreprise au sein de son environnement
- V. Le management

# PARTIE I.

Qu'est ce qu'une entreprise ? Quels sont ses objectifs ?

#### A. Définition

Toute activité qui consiste à produire et à vendre des biens et/ou des services destinés à être vendus sur le marché afin d'en tirer un profit.

#### Ressources:

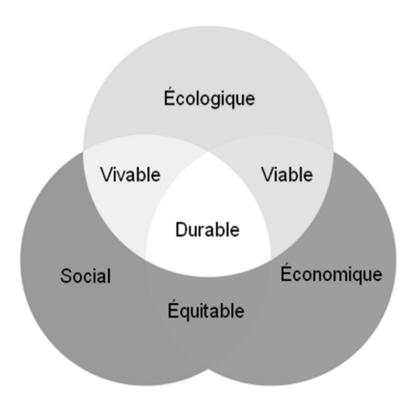
- Matérielles
- Immatérielles
- Humaines
- Financières
- Autonomie de décision

# B. Objectifs d'une entreprise

- 1. Objectif principal:
  - Dégager un profit → Dividende

#### 2. Objectifs secondaires :

- Bien-être des salariés
- Respect de l'environnement
  - → développement durable
- Exemples



# PARTIE II.

# La diversité des entreprises

#### A. Diversité de la taille

- 1. Critère de l'effectif
  - Catégories :

Nom de la catégorie	Effectifs
Microentreprises	0 – 9
Petites entreprises	10 – 49
Moyennes entreprises	50 – 249
Entreprises de taille intermédiaire	250 – 4.999
Grandes entreprises	5 000 et plus

- Exemples
- Précautions d'emploi

### ■ Entreprises selon le nombre de salariés et l'activité (Insee)

Unités légales selon le nombre de salariés et l'activité en 2014

en nombre

	Taille en nombre de salariés						Total	dont	
	0	1 à 9	10 à 49	50 à 199	200 à 499	500 à 1999	2 000 ou plus		entreprises de 10 à 249 salariés
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	143 482	80 851	27 953	6 082	1 513	607	119	260 607	34 546
dont industrie manufacturière	117 342	75 741	26 208	5 722	1 399	557	107	227 076	32 402
Construction	339 666	163 270	25 460	2 027	293	119	28	530 863	27 580
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	695 145	378 194	60 399	8 464	1 464	551	147	1 144 364	69 386
Information et communication	111 694	24 379	5 682	1 127	257	126	25	143 290	6 896
Activités financières et d'assurance	96 880	37 405	3 628	601	204	198	71	138 987	4 299
Activités immobilières	144 692	29 652	2 254	475	107	39	3	177 222	2 769
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	516 348	138 646	25 924	4 050	794	332	77	686 171	30 240
Enseignement, santé humaine et action sociale	454 836	66 287	12 111	3 605	471	202	20	537 532	15 883
Autres activités de services	239 626	67 258	4 955	592	62	27	3	312 523	5 574
Total	2 742 369	985 942	168 366	27 023	5 165	2 201	493	3 931 559	197 173

Champ : France (hors Mayotte avant le 1er janvier 2012), unités légales marchandes hors agriculture (y c. auto-entrepreneurs et sociétés holding).

Source : Insee, Sirene, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements).

#### 2. Critère du chiffre d'affaires :

- Définition du CA :
- Catégories :

Nom de la catégorie	CA			
Microentreprises	< 2 M euros			
Petites entreprises	< 10 M euros			
Moyennes entreprises	< 50 M euros			
Entreprises de taille intermédiaire	< 1.500 M euros			
Grandes entreprises	> 1.500 M euros			

- Exemples
- Intérêt
- 3. Critère du résultat :
  - Définition du résultat
  - Exemples

## ■ 4. Critère synthétique économique :

■ Décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique

#### Critères :

Effectif : équivalent temps plein

■ Chiffre d'affaires : CAHT **OU** Total du Bilan

Nom de la catégorie	Effectif	CA (millions €)	Total du bilan
Microentreprises (MIC)	< 10	< 2 M €	_
Petites et moyennes entreprises (PME)	< 250	< 50 M €	< 43 M €
Entreprises de taille intermédiaire (ETI)	< 5.000	< 1.500 M €	< 2.000 M €
Grandes entreprises (GE)	> 5.000	> 1.500 M €	> 2.000 M €

# B. Diversité de la forme juridique

### ■ 1. Entreprises individuelles (EI):

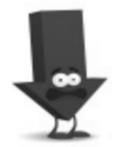
- Commerçants / artisans / professions libérales
- Un seul propriétaire : l'entrepreneur individuel

#### Avantages :

- Formalités de création simples : formulaire du CFE, pas de statuts à rédiger
- 9
- Frais de constitution réduits
- Pas de capital minimal exigé et / ou bloqué
- En cours d'activité : liberté pour le dirigeant

#### Inconvénients :

■ Confusion de la personnalité juridique → Responsabilité personnelle et illimitée sur biens propres



- Bénéfices soumis à l'IR Impôt sur le Revenu (Taux Marginal Imposition = 45 %) > IS Impôt sur les Sociétés (33,1/3 %)
- Statut social de non-salarié

#### Intérêt / Facteurs de choix :

- Forme préférée des créateurs
- El adaptée lorsque : faibles investissements, activité intellectuelle
- Possibilité de transformer l'El en société

#### 2. Sociétés commerciales :

- Volonté de créer une entité juridique distincte
- Démarches + lourdes et coûts + élevés
- Intérêt / Facteurs de choix :
  - Envie s'associer
  - Rassurer ses partenaires financiers et ses clients

#### Avantages :



- Personne juridique → Personne morale →
   Responsabilité financière limitée aux apports (sauf cas particuliers)
- Droit aux dividendes
- Possibilité d'être salarié de sa société

#### Inconvénients :

- Formalités de constitution plus lourdes
- "Mirage" du capital social minimum à 1 €



Choix entre 3 grands types de sociétés

#### Sociétés de personnes :

- Fonctionnement direct où l'intuitus personnae domine
- SNC (Société en Nom Collectif) :
  - 2 associés minimum
  - Capital minimum : 0 €
  - Responsabilité financière : illimitée et solidaire
  - Direction:
    - Gérant, associé ou non
    - Assemblée générale
  - Imposition : IR (IS sur option)

#### Sociétés de capitaux :

- Fonctionnement + formalisé
- A choisir en cas de besoins importants de capitaux
- SA (Société Anonyme) :
  - 2 associés minimum
  - Capital minimum:
    - **■** 37.000 €
    - ou 225.000 € si APE (Appel Public à l'Épargne)
  - Responsabilité limitée aux apports

#### Direction :

- SA à Conseil d'Administration :
  - o Classique : PDG (Président Directeur Général)
  - o Dissociation des fonctions : Directeur Général + Président du CA
  - o Conseil d'Administration (CA) : "surveille" le DG
  - o Assemblée générale (AG) des actionnaires, ordinaire ou extraordinaire : AGO, AGE
- SA à Directoire :
  - o Directoire : organe dirigeant, nommé par le CS
  - o Président du Directoire : représente la société
  - o Conseil de Surveillance (CS) : contrôle la gestion
  - o Assemblée générale : AGO, AGE

■ Imposition : IS



#### Avantages :

- Facilité à souscrire / céder
- Dirigeant : statut de salarié



#### ■ Inconvénients :

- Contraintes assez lourdes
- Formalisme important

### SAS (Société par Actions Simplifiée) :

- Nombre d'associés : libre (ni minimum, ni maximum)
- Capital minimum : 0 € (depuis le 01/01/2009)
- Responsabilité limitée aux apports
- Direction : Président (statut social de salarié)
  - dirige la SAS
  - assume l'entière responsabilité des actes
  - consulte les associés (décisions importantes)
- Imposition : IS (IR sur option)



### ■ Avantages :

- Ressemble à la SA mais sans son formalisme
- Liberté pour déterminer les règles



#### ■ Inconvénients :

■ Interdiction de faire Appel Public l'Épargne → Interdiction d'être cotée en bourse

### Sociétés de type hybride :

### ■ SARL (Société A Responsabilité Limitée) :

- Nombre d'associés : 2 à 100
- Capital social minimum : 1 €
- Responsabilité limitée aux apports
- Direction:
  - Gérant, associé ou non
  - Assemblées : AGO et AGE
- Imposition : IS (IR sur option)

- EURL (Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée) = SARL unipersonnelle :
  - SARL à un seul associé
  - Cumule avantages de l'El et de la SARL
  - Direction : Gérant majoritaire
  - Imposition : IR (IS sur option)

#### 3. Comment choisir ?

- Bien choisir au départ (changement assez coûteux)
- Aucune structure juridique idéale
- Critères à considérer :
  - Activité réglementée ou non
  - Frais de constitution et de fonctionnement
  - Capital social minimum
  - Responsabilité (illimité et solidaire / limitée aux apports)
  - Régime d'imposition des bénéfices (IR / IS)
  - Modalités et coûts de transmission de l'entreprise
  - Régime de protection sociale
  - Recherche de capitaux

### 4. Entreprises selon l'activité et la forme juridique (Insee)

en nombre

Secteur d'activité (NAF rév.2)	Personnes p	hysiques	Personnes morales				
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2012 (p)	Code A10	dont commerçants	Total	dont SARL	dont SA	Total	Total
Industrie manufacturière, industries	BE	6 052	93 191	108 844	7 451	155 508	248 699
extractives et autres	DL	0 002	33 131	100 044	7 451	133 306	240 099
dont industrie manufacturière	dont C	3 160	88 106	95 899	6 688	129 255	217 361
Construction	FZ	2 043	227 263	234 413	3 073	259 710	486 973
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	GI	308 564	450 965	528 713	12 164	625 097	1 076 062
Information et communication	JZ	10 023	41 940	64 083	2 757	82 337	124 277
Activités financières et d'assurance	KZ	8 990	21 964	62 722	6 689	105 062	127 026
Activités immobilières	LZ	13 798	45 287	82 689	3 407	123 964	169 251
Activités spécialisées, scientifiques et	MN	35 291	291 677	237 119	6 829	318 700	610 377
techniques et activités de services		00 291	231 011	207 773	0 020	310100	010 311
Enseignement, santé humaine et action	oQ	4 377	412 189	40 748	958	72 292	484 481
sociale	O Q	4 377	412 103	40 740	900	12 232	404 401
Autres activités de services	RS	21 791	193 725	70 602	846	82 827	276 552
Total		410 929	1 778 201	1 429 933	44 174	1 825 497	3 603 698

p : données provisoires.

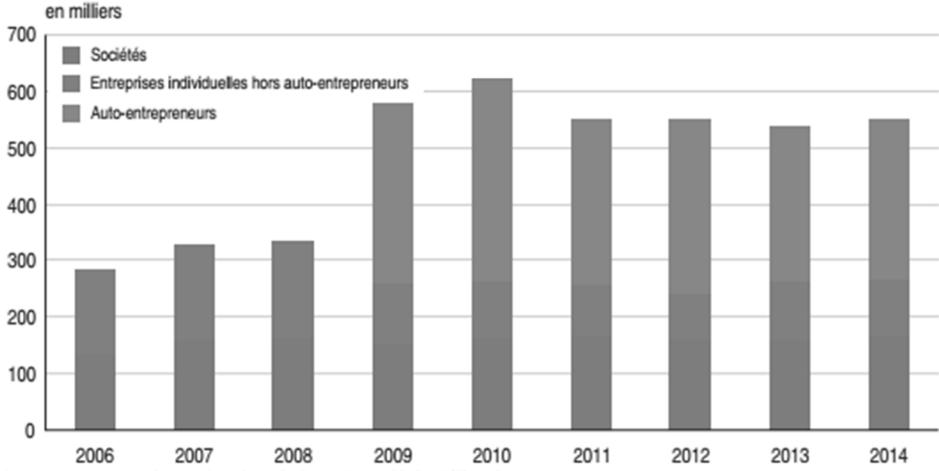
Note : le terme "entreprise" auquel il est fait référence dans ce tableau renvoie à une unité légale exerçant une activité au sein du système productif marchand et non à une entreprise au sens du décret d'application (n°2008-1354) de l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie (LME).

Champ: France; activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

r : données révisées.

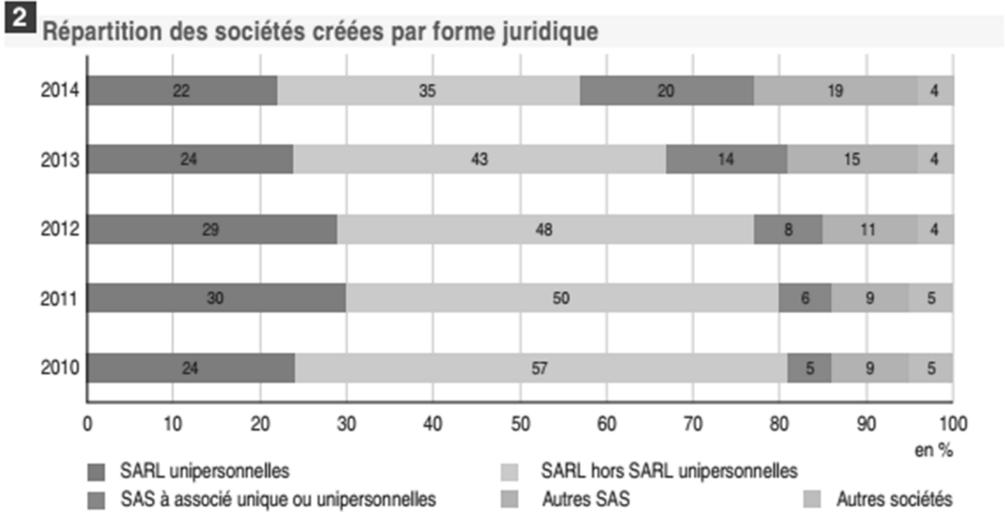




Lecture : en 2014, le nombre de créations de sociétés s'élève à 165 725.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).



Lecture: en 2014, la part de l'ensemble des SARL parmi les sociétés créées s'établit à 57 %, celle de l'ensemble des SAS à 39 %.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

# C. Diversité des relations de contrôle : Groupes

- 52% des entreprises sont indépendantes financièrement
- (Très) Grandes grandes entreprises appartiennent à un groupe
- Groupe de sociétés : Ensemble de sociétés ayant des relations économiques et financières entre-elles et qui contrôlées par une société ("tête de groupe" = société mère = holding). Entreprises du groupe juridiquement autonomes.

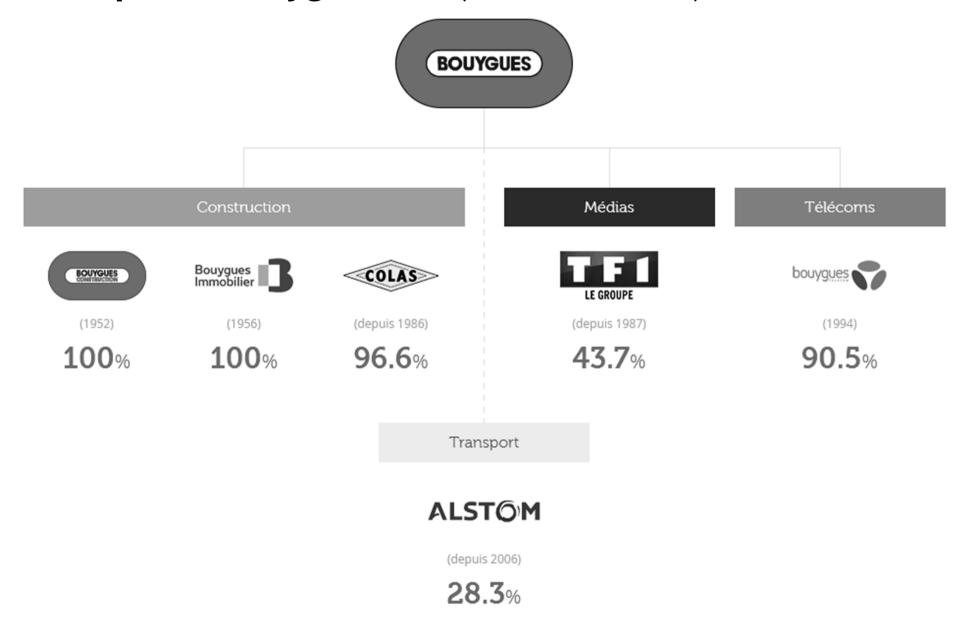
#### ■ Sociétés contrôlées :

- Si contrôle ≥ 50 % → Filiales
- Si contrôle < 50% → Participations

# ■ Poids des groupes dans l'économie (France) :

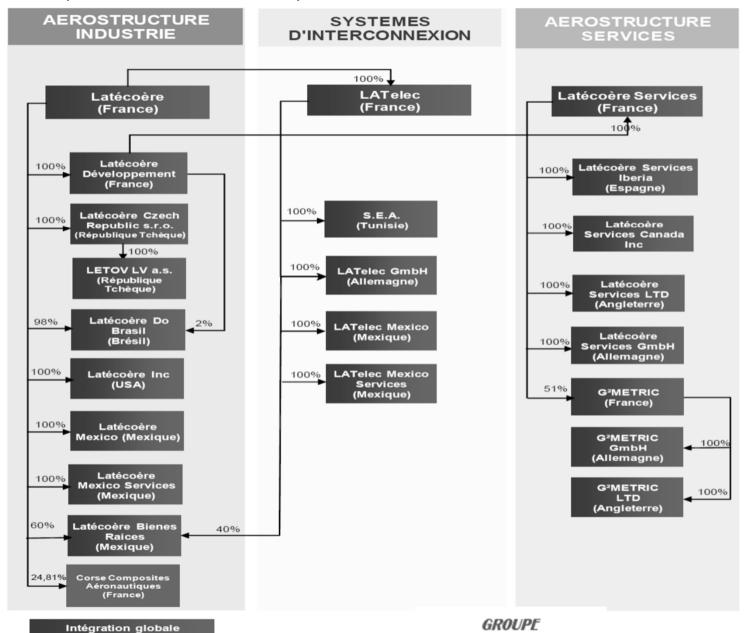
- 350 sociétés cotées contrôlent env. 7.000 entreprises fr.
- "Groupes cotés" : 20 % du PIB
- Existence de groupes non cotés

#### ■ Exemples : Bouygues SA (au 24/02/2016)



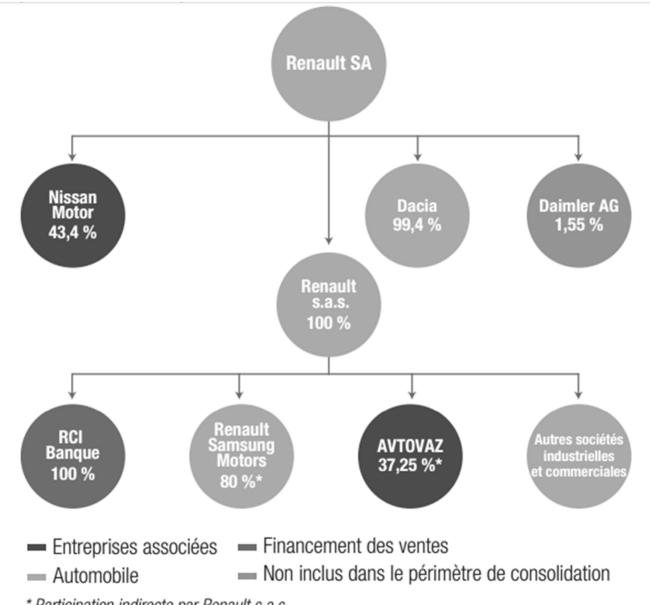
## **Latecoere SA** (au 31/12/2015)

Mise en équivalence
Non intégré



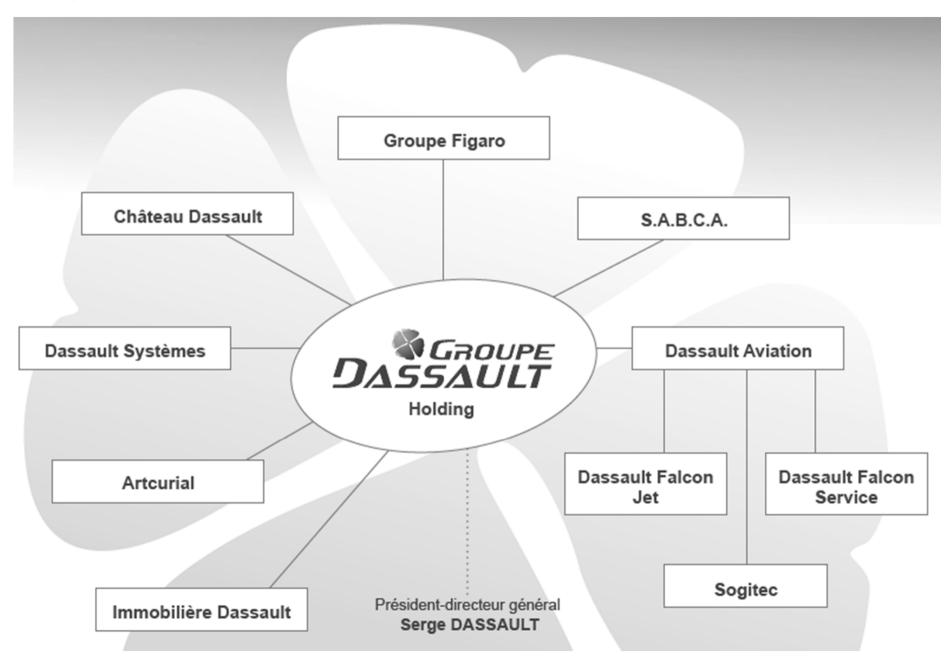
**LATECOERE** 

# **Renault SA** (au 31/12/2015)

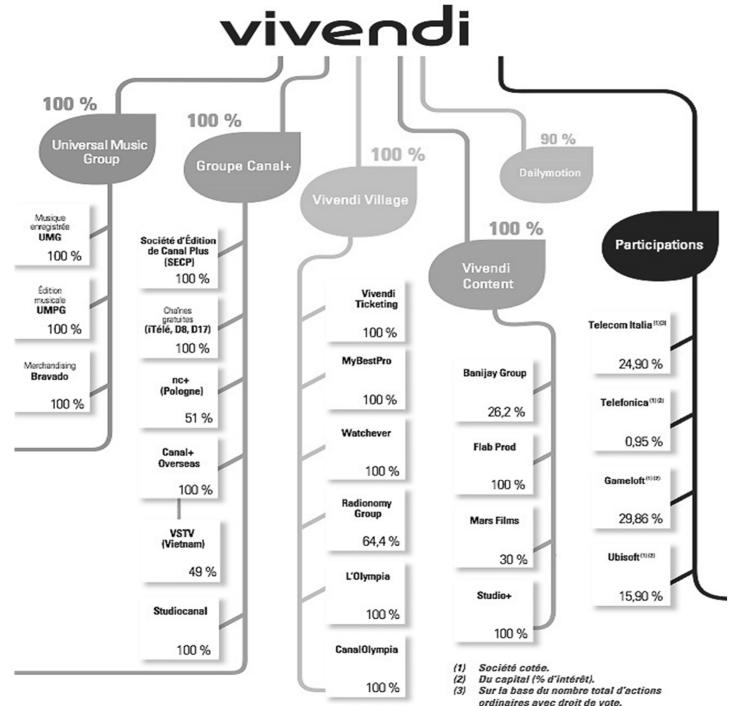


<sup>\*</sup> Participation indirecte par Renault s.a.s.

### Groupe Dassault (au 31/12/2015)



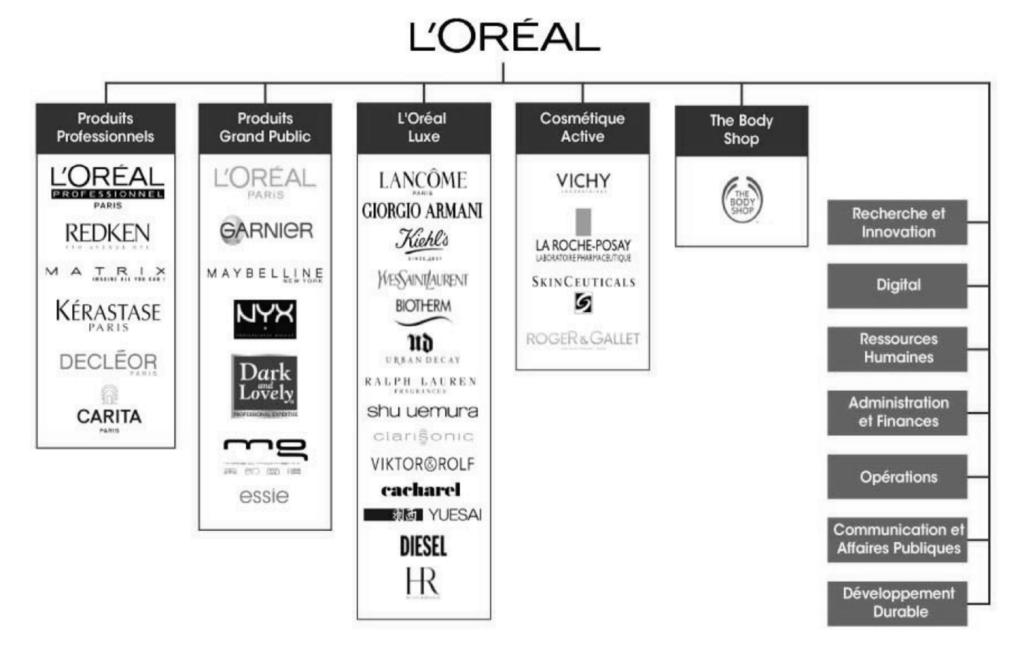
# **Vivendi** (au 31/07/2016)



#### Sanofi (au 31/12/2015): groupe consolidé d'environ 400 sociétés

Filiales significatives	Date de création	Pays	Activité principale	Intérêt financier et droit de vote
Aventis Inc.	01/07/1968	États-Unis	Pharmacie	100 %
Aventis Pharma SA	24/09/1974	France	Pharmacie	100 %
Genzyme Corporation	21/11/1991	États-Unis	Pharmacie	100 %
Hoechst GmbH	08/07/1974	Allemagne	Pharmacie	100 %
Merial Ltd	01/08/1997	Royaume-Uni	Santé Animale	100 %
Merial SAS	25/02/1941	France	Santé Animale	100 %
Sanofi-Aventis Amérique du Nord SAS	20/09/1985	France	Pharmacie	100 %
Sanofi-Aventis Deutschland GmbH	30/06/1997	Allemagne	Pharmacie	100 %
Sanofi-Aventis Europe SAS	15/07/1996	France	Pharmacie	100 %
Sanofi-Aventis US LLC	28/06/2000	États-Unis	Pharmacie	100 %
Sanofi Pasteur	08/02/1989	France	Vaccins	100 %
Sanofi Pasteur, Inc.	18/01/1977	États-Unis	Vaccins	100 %
Sanofi Winthrop Industrie	11/12/1972	France	Pharmacie	100 %

## **L'Oréal** (au 31/12/2015) :

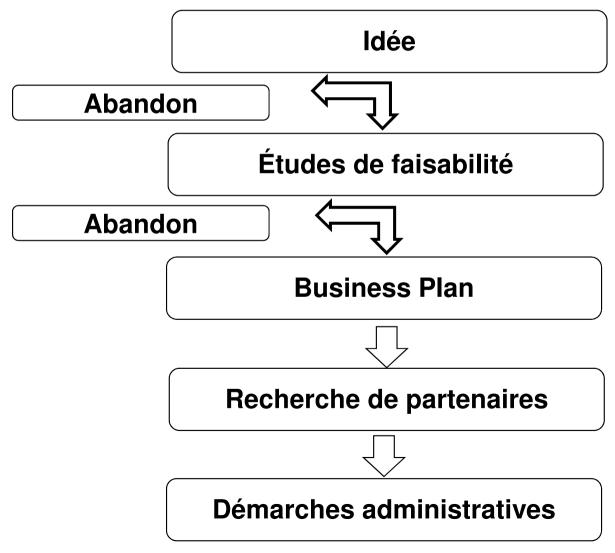


# PARTIE III.

Le cycle de vie d'une entreprise

# A. Comment nait une entreprise?

- Accompagnement souhaitable
- Plusieurs étapes dans la création :



#### ■ 1. L'idée :

- Principales raisons poussant à créer une entreprise (Enquête INSEE 2010)
- Plusieurs types d'idées
- Vérifier la cohérence Projet de création / Projets personnels des créateurs
- Décision "GO / NO GO"

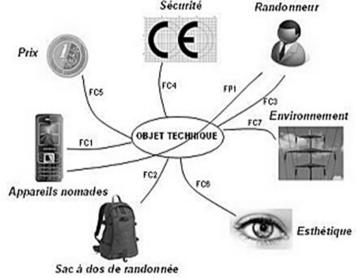
#### 2. Les études de faisabilité :

- a. Faisabilité commerciale = Étude de marché :
  - Objectif = Bien connaître et comprendre le marché "QQOQCCP" :
    - Pourquoi ? : Quel besoin ?
    - Qui ? : Quels clients ? Quels concurrents ?
    - Quoi ? : Que va-t-on vendre ?
    - Où ?: Où implanter l'entreprise ?
    - Comment ? : Comment vendre ?
    - Combien ? : Quel CA prévisionnel ?
    - Quand ? : Date optimale ?
  - Intérêt :
    - Vérifier que le produit intéresse les clients
    - Évaluer le potentiel du marché

#### ■ b. Faisabilité technique :

#### Plusieurs étapes :

Établir le cahier des charges fonctionnel



	Zone de texte FONCTIONS	CRITERES	NIVEAUX
FC1	L'objet technique devra s'adapter à la ten- sion des appareils nomades (lecteurs mp3, téléphones portables, appareils photo nu- mériques)	Type d'alimentation  Tension de charge des appareils nomades  Période de charge	Multiprise 5 Volt
FC2	L'objet technique devra pouvoir résister aux vibrations générées par la marche à pied	Solidité et matière de l'objet	200 km de randonnée pédestr
FC3	L'objet technique ne devra pas gêner l'utili- sateur lors de la marche à pied	Taille et poids de l'objet	Inférieur à 350 g Inférieure à 200 X 90 X 20 mn
FC4	L'objet technique devra être sécurisé (normes) et certifié par l'Europe	Norme	Norme européenne (CE)
FC5	L'objet technique devra avoir un prix rai- sonnable (rapport qualité prix)	Coût matière	Inférieur à 50 €
FC6	L'objet technique devra plaire aux clients et être un minimum esthétique	Forme et couleur	Discrétion des formes et co
FC7	L'objet technique devra respecter l'envi- ronnement et contribuer au développe- ment durable	Procédé de recyclage Energie d'alimentation	Procédé mécanique Renouvelable

■ Construire le prototype :



- Tester le prototype :
  - Tests techniques



■ Tests commerciaux



#### • c. Faisabilité financière :

- Capitaux : Peut-on réunir les capitaux nécessaires au lancement de l'activité ?
- Besoin d'argent engendré en permanence par l'activité : Quel est le niveau du BFR (= Besoin d'argent engendré en permanence par l'activité) ?
- Rentabilité : L'entreprise sera-t-elle rentable ?
  - Résultat prévisionnel
  - Seuil de rentabilité : CA minimum à réaliser pour ne réaliser ni bénéfice ni perte
- **Trésorerie**: Les entrées de trésorerie permettrontelles de faire face aux sorties de trésorerie ?
- Structure financière initiale : Evoluera-t-elle favorablement dans le temps ?

#### 3. Rédaction du "business plan" (= Plan d'affaires) :

- Présentation de l'idée
- Résultats des études de faisabilité
- Plan de financement

#### 4. Recherche de partenaires :

- Partenaires financiers
- Aides à la création

#### 5. Démarches administratives :

- Formalités de création simplifiées avec les Centres de Formalités des Entreprises (CFE) ⇔ "guichet unique"
- Principales étapes (société) : statuts, immatriculation au RCS, avis de constitution...

# B. Comment se développe une entreprise ?

- 1. Les axes de développement :
  - a. Croissance horizontale = Spécialisation
    - Exercice d'un seul métier (Monoproduction ≠ Clientèle unique)
    - Comment ?
      - Différencier les produits :
        - Caractéristiques techniques
        - Services d'accompagnement
        - Marque
        - Conditionnement
        - Publicité

# ■ Constituer une gamme de produits complément. :

- Concentration de la gamme
- Diversification de la gamme

#### **■** Personnaliser les produits :

- Options
- Modularité de la gamme
- Production sur-mesure
- Fabrication mixte = Différenciation retardée

#### ■ Segmenter ses marchés de clientèle :

- Segmentation par les produits
- Segmentation par les réseaux de distribution
- Segmentation par le moment d'utilisation

#### b. Croissance verticale = Intégration :

- Définition : Regroupement d'activités situées à des stades successifs du processus d'exploitation
- Directions de l'intégration :
  - Intégration amont
  - Intégration aval
- Niveaux de l'intégration :
  - Complète
  - Partielle

#### c. Diversification = Croissance latérale :

- Compléter son métier actuel par de nouvelles activités ayant des caractéristiques techniques et / ou commerciales exigeant des compétences distinctes
- Plusieurs formes :
  - Diversification géographique / internationale
  - Diversification de proximité de type "produits"
  - Diversification de proximité de type "marché"
  - Diversification totale
- Plusieurs raisons :
  - Placement
  - Redéploiement
  - Survie
  - Confortement

#### 2. Les modalités de la croissance :

#### a. Croissance interne :

- Ajout de moyens complémentaires (nouveaux moyens de production) à ceux que l'entreprise utilise et combine déjà
- Développement interne du CA

#### b. Croissance externe :

- Acquisition d'entreprises ou de filiales d'entreprises
- Plusieurs modalités :
  - Regroupement d'entreprises concurrentes
  - Regroupement d'entreprises complémentaires
  - Regroupement d'entreprises d'une même filière

#### ■ 3. La croissance contractuelle :

 Association d'entreprises pour mettre en œuvre un projet stratégique

#### a. Objet de la croissance contractuelle :

- Actifs de même nature et Produits communs
- Actifs de même nature et Produits distincts
- Actifs différents
- Accord particulier entre 2 entreprises juridiquement indépendantes mais économiquement dépendantes

#### b. Formes :

#### Sous-traitance:

- Une entreprise (sous-traitant ST) réalise une opération ou un produit pour le compte d'une autre entreprise (donneur d'ordres DO) selon un cahier des charges
- Domaines sous-traités
- Deux types de ST:
  - ST de capacité
  - ST de spécialité

#### Accord de licence :

■ Une entreprise concède à une autre le droit d'appliquer un savoir-faire technique (brevet) ou d'utiliser une marque, moyennant des royalties à verser au propriétaire de la marque

#### **■** Franchise:

 Contrat qui associe durablement une entreprise, propriétaire d'une marque ou d'une enseigne (franchiseur) à un ou plusieurs commerçants indépendants (franchisés)

# ■ Groupement d'intérêt Économique (GIE) :

- Mise en commun de moyens dans une personne morale nouvelle, intermédiaire entre la société et l'association, en vue d'actions communes
- Pas de bénéfice

# Filiales communes = Entreprises conjointes = Joint-ventures :

- Entreprise commune à plusieurs sociétés (indépendantes, voire concurrentes)
- Répartition du capital : à parts égales

# C. Comment une entreprise décline-t-elle ?

- 1. Principales causes de déclin :
  - Mauvaise adaptation à l'environnement
  - Erreurs de gestion → Problèmes financiers

- 2. D'un point de vue juridique :
  - Droit des entreprises en difficultés 3 principes :
    - Procédure de sauvegarde
    - Procédure préventive
    - Procédure judiciaire : Redressement financier →
       Maintien de l'activité et des emplois

#### ■ Phase 1 : Jugement d'ouverture :

- Désignation :
  - Juge-commissaire → Procédure
  - Mandataire judiciaire → Représente les créanciers
  - Administrateur → Entreprise

#### ■ Phase 2 : Période d'observation :

- Durée : 6 mois maximum
- Objectif:
  - Inventaire du patrimoine
  - Diagnostic économique et social
  - Plan de sauvegarde (10 ans maxi) → Réorganisation
- Activité poursuivie sauf si état de cessation des paiements

# Phase 3 : Ouverture d'une procédure de redressement ou de liquidation :

- Redressement judiciaire :
  - Si possibilité sérieuse de sauvegarde → Mise en œuvre du plan de sauvegarde
  - La suite ?:
    - Continuation
    - Cession
    - Liquidation (en cas d'échec)
- Liquidation judiciaire si :
  - Pas de redressement possible
  - OU Etat de cessation des paiements

# PARTIE IV.

# L'entreprise au sein de son environnement

# A. L'entreprise et ses partenaires

- L'entreprise est un pôle d'échanges dans un réseau économique
- Nombreux partenaires économiques

# B. L'entreprise dans un marché

Plusieurs formes de marchés :

- Concurrence
- Monopole
- Oligopole / Duopole

# C. L'entreprise au sein d'un réseau

- Entreprise réseau = Entreprise étendue
- Réseau vertical structuré autour d'une firme-pivot (= tête de réseau) coordonnant les activités d'un ensemble d'entreprises partenaires en vue de réaliser un projet commun particulier
- Quels domaines ? : Conception, fabrication et/ou distribution
- Comment ? : Étroite coopération
- Pourquoi ?:
  - Mondialisation
  - Développement des TIC
  - Volonté d'externaliser sur un mode coopératif certaines parties d'un projet

# D. L'entreprise, maillon d'une supply chain

#### Organisation traditionnelle :

- Verticale
- Départements + / indépendants
- Problème : optimisations locales mais pas globale

#### Impératifs actuels :

- Décloisonner les fonctions → Transversalité
- Optimisation globale
- Réinventer l'entreprise autour du processus de création de valeur pour le client
- → Réorganisation de l'entreprise

#### Supply chain ( = Chaine logistique) :

- Objectif : répondre à une demande (= commande à livrer)
- Livrer le produit → Transporter → Charger → Produire juste quand on en a besoin ou Avoir en stock (= avoir produit avant) → Disposer de Main d'œuvre + Machines + Matières premières → Approvisionner → Acheter
- Chaque étape = Un des maillons...
  - qui s'enchaînent
  - créateurs de valeur (pour le client)
  - couvrant l'ensemble des flux : réels, monétaires, infos
  - depuis les clients des clients...
  - jusqu'aux fournisseurs des fournisseurs
- Supply Chain Management = SCM
- But : ¬ maîtrise des fournisseurs et des clients →
   ¬ qualité de la prestation globale au consommateur final

# PARTIE V.

# Le management

# A. Qu'est-ce que le management ?

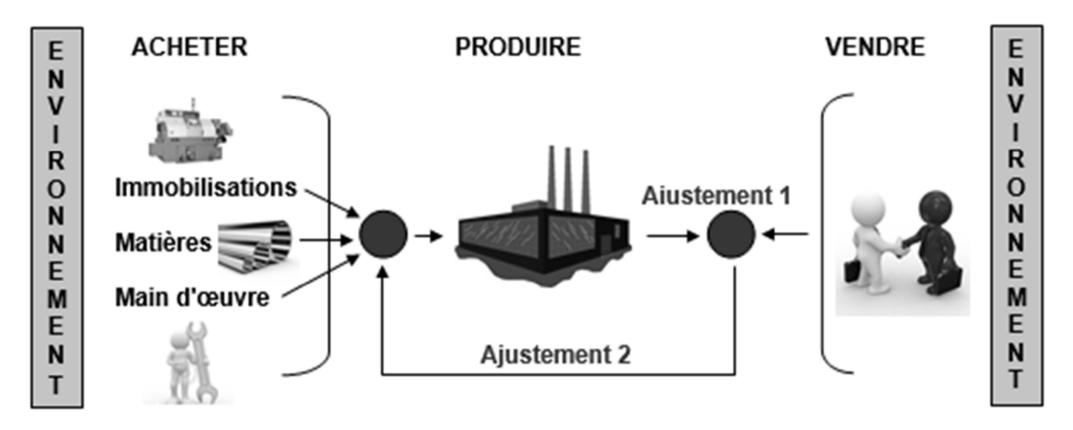
Management = Gestion = Pilotage

#### Définitions :

- Ensemble des techniques d'organisation mises en œuvre pour l'administration au sens large d'une organisation (entreprise notamment)
- Ensemble des décisions prises (afin d'assurer la survie) à tous les niveaux et au sein de toutes les fonctions

#### ■ Piloter une entreprise :

 Lui assigner des objectifs, hiérarchisés, cohérents, avec des échéances, et mettre en œuvre des moyens permettant de les atteindre Double ajustement à réaliser :



- Sous contraintes :
  - Objectifs à atteindre
  - Moyens à mettre en œuvre

# B. Management et performance

- Management ⇔ Performance
- Fayol (1916): "Gérer c'est prévoir, organiser, commander, coordonner, contrôler"
- Composantes du management :
- 1. Prévoir / planifier :
  - Définition de la stratégie à partir de l'analyse :
    - Externe → Environnement → Opportunités / Menaces
    - Interne → Entreprise → Forces / Faiblesses

#### 2. Organiser :

- Choix des moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés
- Exemples:
  - Localisation de l'entreprise, de ses usines
  - Affectation des ressources humaines
  - Affectation des ressources financières
- 3. Faire / Réaliser :
  - Mise en œuvre des décisions d'organisation en coordonnant, en mobilisant les hommes...

#### 4. Contrôler :

Actions de régulation et de contrôle

- Suivi : évaluation des écarts par rapport aux objectifs (via des tableaux de bord)
- Maîtrise: réaction aux écarts → actions correctives

# Mesure de la performance selon 3 niveaux :

- Efficacité
- Efficience
- Flexibilité

# C. Outils au service du management

#### ■ 1. Le contexte :

- Caractéristiques :
  - Marché mondialisé
  - Évolution permanente des technologies
  - Positionnement fonction de la capacité d'innovation
  - Raccourcissement du cycle de vie des produits
  - Demande segmentée et volatile
  - Complexité croissante des systèmes d'information
- Difficulté d'obtenir des données précises et de l'information au bon moment

- Productivité → Système d'information (SI) cohérent =
  - Unicité de l'information
  - Accès à partir de toutes les fonctions de l'entreprise
- Apport des SI à la compétitivité des entreprises :
  - SI Avant : Traitement d'opérations répétitives
  - SI Auj. : Outils de pilotage et d'optimisation
- Plusieurs outils basés sur les SI :
  - EDI, ERP, SCM, BI...

- 2. ERP (Enterprise Ressource Planning)
  - = PGI (Progiciel de Gestion Intégré) :
    - Permet une gestion homogène et cohérente du SI
    - Gère tous les **processus** d'une entreprise, de l'approvisionnement jusqu'à la vente d'un produit

#### Principes de base :

- Un module pour chaque domaine de fonction
  - Modules indépendants
  - Interaction entre les modules
  - Développements spécifiques
- Base de donnée unique et commune
- Moteur de workflow : propagation en temps réel d'une donnée saisie dans les modules
- Universel
- Evolutions:
  - Intégration d'applications compatibles
  - Modules orientés métiers et/ou décisions

# Avantages :



- Base de données centralisée et unique
- Système extensible et modulable
- Accroître la flexibilité de l'entreprise
- Optimisation des processus
- Informations disponibles en ligne et en temps réel

#### Inconvénients :



- Coûts élevés (logiciel + implantation + formation)
- Risque de sous-utilisation de l'ERP
- Acceptation / Formation des utilisateurs
- Rigidité du système
- Nécessité de modifier la structure organisationnelle de l'entreprise
- Maintenance et mise à jour du système

# **■** Exemple :



- Leader mondial avec 25 % de part de marché
- ERP modulaire : Couverture des 3 grands périmètres de gestion :
  - Gestion comptable
  - Logistique (et production)
  - Ressources humaines

**MM Material** Management

HR **Human Resources**  FI **Financial** 

**PP Production Planning** 

SD Sales and **Distribution** 

**QM Quality** Management

**PM Plant Maintenance** 

CO Costing

TR **Treasury** 

**IM** Investments Management

**PS Project System** 

# Quelques clients de SAP :

